

### ET SI ON PARLAIT PÉDAGOGIE ...



Maternelle Camp Del Bosc

Et si planter un arbre sur son territoire devenait un apprentissage citoyen et entrainé dans le parcours scolaire de nos enfants ? **Une façon de s'enraciner au monde tout en le rendant meilleur ?**

Comme cela s'était fait en 2020 avec l'école élémentaire, la municipalité en partenariat avec l'école maternelle « la Trobada » a souhaité éveiller les plus jeunes

d'entre nous aux enjeux environnementaux afin que planter des arbres, devienne une étape de vie, une façon de transmettre des valeurs telles que la solidarité, la responsabilité, le respect, l'appartenance, l'estime de soi et la confiance dans le groupe.

Autant d'expériences qui aident un jeune en construction à prendre sereinement sa place dans le monde qui l'entoure. Par cet acte aussi bien universel que lié au territoire, l'enfant s'engage envers la communauté du vivant. Il réalise qu'il en est un chaînon clé. La participation à un chantier de plantation d'arbres champêtre offre également aux enseignants l'occasion de traduire les enseignements théoriques en expérience de vie. Cela permet aussi de démontrer que les impacts de l'Homme sur la nature peuvent

en outre être vertueux et réparateurs.

**Ainsi, une centaine d'arbres fournis par la mairie et par la Fédération de chasse ont été plantés par les jeunes enfants le 3 février dernier au Camp del Bosc.**



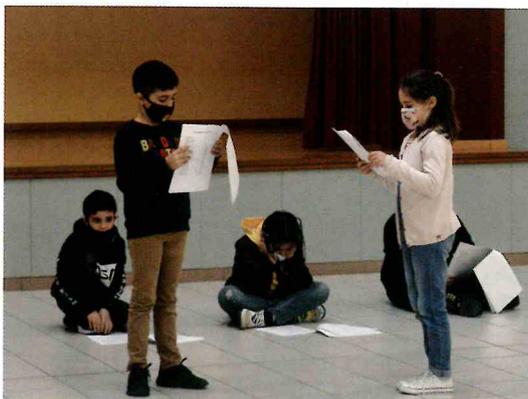
Plantations Camp del Bosc

### PÉDAGOGIE PAR LA FORMATION THEATRALE

Chez l'enfant, le jeu est un moyen d'expression qui favorise son développement physique, intellectuel et culturel ainsi qu'un plaisir qui facilite son développement social, la sociabilité et l'échange. Enfin, il acquiert par le jeu une motivation qui permet son développement affectif, la formation et l'affirmation de soi (la connaissance de sa propre sensibilité et celle des autres).

Le jeu théâtral, réunissant l'ensemble de ces postulats, est, donc, une véritable éducation de l'enfant. Grâce à une démarche artistique théâtrale, l'enfant se découvre, s'explore, expérimente, s'exprime seul et au sein du groupe, en partant d'un travail de mise en confiance et de valorisation, se force à prendre

des risques dans un travail de création et s'inscrit dans un schéma d'humilité car, au théâtre, tous sont égaux, et il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse.



Jeu théâtral

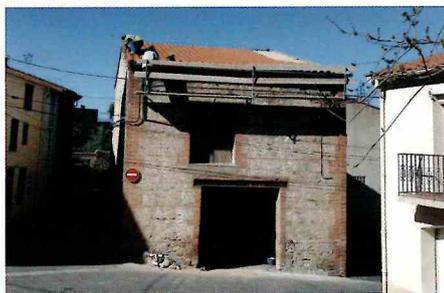
L'initiation théâtrale en milieu scolaire, qui s'est ajoutée aux activités de musique et chant avec

Joël Ferrer, de sardane avec Claudie et Christian ZONTA et de catalan avec Maryse SACRISTA a démarré à la rentrée 2021 pour les 3 classes de cycle 3 de l'école élémentaire (classes de Mme MAJEAU, M. NICOLAU et M. MOY). Les cours sont animés par Christiane RIUBRUJENT de l'association locale des Chouquet's tous les jeudis et un spectacle de fin d'année sera présenté fin juin (classe par classe). Merci à l'association locale « Couture et créations » qui collabore à cette activité en confectionnant tous les costumes nécessaires aux prochains spectacles.

## ■ LES TRAVAUX & LES RÉALISATIONS

### Réalisation par des entreprises :

- **Agglo (Pôle grand Ouest) :** Mise en place de défibrillateurs semi-automatiques en mairie et à la salle polyvalente : en cours de réalisation
- **Ent. Colas :** Goudronnage rue de la chapelle Sainte-Anne
- **Agglo :** Eclairage de la rue du Lac (portion allant vers le lac)
- **Ent. CCL :** Pose de ralentisseurs rue du Lac
- **Ent Eurovia :** Goudronnage et pose de ralentisseurs rue des Gardioles



- **Sté Véolia :** Travaux de nettoyage de l'ensemble des canalisations du 8 au 20 février
- **Sté Siutat :** Mise en place de 24 colombariums au cimetière
- **Ent. Lamarque :** Réfection du toit local associatif communal Carrer du Boulouna
- **Ent Midi travaux :** Poursuite des travaux du restaurant scolaire

### Réalisation par les services techniques municipaux :

- Poursuite de réalisation des sapins en bois peints par les enfants du périscolaire qui ont orné le village pendant les fêtes de fin d'année (une vingtaine d'autres sapins seront réalisés en fin 2022 pour que toute la commune puisse être décorée



- Installation d'une régie son et lumière à la Salle Max Havart
- Installation d'une main courante Chemin Ste-Anne et Route de Corbère



- Nettoyage de la rue des Remparts



- Nettoyage du Presbytère : arrachage du figuier et taille des oliviers
- Nettoyage du ruisseau du Moulin
- Pose de panneaux d'informations Place de la République et Espace Palmarole
- Implantation d'un kiosque dans les jardins de la mairie (mariages)



- Pose blason catalan Place de la république

### Projets :

- Voirie rue des Fontêtes
- Campagne de sensibilisation au stationnement route de Corbère par la police municipale
- Création de jeux dans la cour de récréation de l'école élémentaire en partenariat avec les Kiosque

- jardins mairie enfants du CME
- Réalisation d'une piste de danse cimentée à la Halle des Sports
- Réfection des murs dégradés Salle Max Havart et Maternelle

### Assurances modifications des contrats) :

### Acquisitions transactions et décisions :

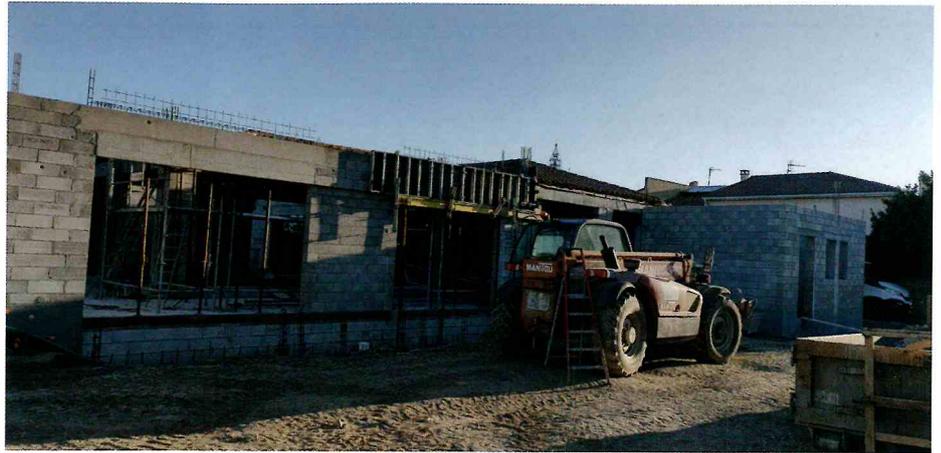
- Implantation d'une borne numérique à l'entrée de la mairie (accès aux infos diverses par les administrés)
- Acquisition de 6 lits supplémentaires superposés pour le dortoir de la maternelle soit 34 lits au total
- Inscription du Presbytère au Loto du Patrimoine
- Vente d'un terrain au SYDEEL à l'entrée de la commune (implantation de ses bureaux)
- Signature de la convention « Inclusion numérique » entre le Conseil départemental et la Commune



- Vote du règlement intérieur de la mairie lors du Conseil municipal du 13 décembre 2021
- Nouveaux horaires de l'APC : pour des raisons de fonctionnement et de déplacement d'agents, les horaires de l'Agence Postale Communale ont été fixés de 9h à 12h du lundi au samedi.
- Obtention du Label « Terre de Jeux » 2024
- Vote d'une subvention d'un montant de 1500 € en faveur des sinistrés de Saint-Laurent de la Salanque
- Action de solidarité en faveur des Ukrainiens (apport de matériel médical et financier) juillet 2021.

## ■ EXTENSION DU RESTAURANT SCOLAIRE

A l'issue des travaux de la salle polyvalente qui ont permis d'agrandir l'espace réservé au périscolaire et de créer une kitchenette fonctionnelle, les enfants demi-pensionnaires des écoles maternelle et élémentaire ont pu être accueillis dans cette salle où ils prennent leur repas depuis la rentrée scolaire 2021. Mais ce « coin repas » a pu être découvert en avant-première par les enfants du centre de loisirs dès le 26 juillet dernier grâce aux efforts gigantesques fournis en un temps record par les services techniques municipaux et les agents de restauration. En effet, l'actuel restaurant scolaire devenu trop exigu par rapport au nombre d'élèves qui le fréquentent se fait également une beauté et subit des travaux d'extension depuis le 11 octobre 2021. La municipalité a donc dû mettre en place une so-



lution transitoire organisée, sécurisée, sans trop de perturbation pour la vie de l'école. Ces travaux dûment étudiés et conçus par l'architecte Aurélie Garrabé en vue de bien s'intégrer au bâti existant dureront approximativement un an. Ce réaménagement et cette extension offriront une surface supplémentaire de 217

m<sup>2</sup>, soit une superficie totale de 418 m<sup>2</sup> et un espace plus agréable et confortable aussi bien pour le personnel que pour les élèves sur deux services de restauration. L'opération totale est estimée à 1.004.400,00€ et des demandes de subventions sont en cours. Les travaux devraient voir leur achèvement en fin d'année 2022.

## ■ SAINT FELIU, HIER, AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Entre cessions de certains immeubles n'ayant pas d'intérêt particulier, l'acquisition de nouveaux immeubles et la conservation de son patrimoine bâti ancien, la municipalité s'interroge depuis plus d'un an sur le devenir et le développement du centre bourg et de ses environs.

Le développement des écoles in-

duit par les récents et futurs lotissements, la mise en valeur du centre bourg situé à proximité de l'église avec ses « cellères » (anciens greniers) et le presbytère, les cheminements entre la zone urbanisée et les espaces naturels communaux, tels que le Camp del Bosc et le lac des Bouzigues sont donc au cœur des réflexions et des actions communales.

A cet effet, la commune a conclu notamment une convention avec l'Agence d'URbanisme CAtalane, AURCA en vue de l'aider dans cette mission de conception urbanistique.



Les objectifs de cette structure d'ingénierie locale composée notamment d'institutions, Etat, Perpignan Méditerranée Métropole, syndicat mixte du SCOT, Conseil départemental, Université de Perpignan (UPVD) portent essentiellement sur l'étude et la suggestion de projets adaptés sous forme de plans détaillés d'aménagement ainsi que l'assistance technique des collectivités concernées en matière de conseil architectural et urbain. Ce regard extérieur d'experts urbanistes et architectes permettra à la municipalité de concevoir au mieux la réhabilitation du centre ancien et les prochains projets urbains communaux.

Photo : Le Presbytère

## ■ DÉMATÉRIALISATION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

**Numérisation des documents, dématérialisation des fichiers et des procédures**, ces mots commencent à devenir familiers car aujourd'hui, la plupart de nos démarches personnelles ou administratives s'effectuent via internet.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, le dispositif concerne aussi les procédures en matière d'urbanisme. Ainsi, un usager peut déposer sa demande de permis de construire ou de permis d'aménagement, établir une déclaration préalable de travaux ou solliciter un certificat d'urbanisme en ligne, sous forme dématérialisée à tout moment et où qu'il soit, dans une démarche simplifiée et sans frais.

La démarche en ligne qui répond aux enjeux de modernisation des services publics présente plusieurs avantages pour les administrés, puisqu'elle est plus simple et surtout plus rapide grâce à l'utilisation d'AD'AU, plateforme nationale d'aide au dépôt des demandes.

De plus, le système est accessible à tous de son domicile, ce qui évite de se déplacer en mairie ou de poster un courrier.



Plus nécessaire non plus de faire des copies de son dossier et de tous les justificatifs, d'où un gain non négligeable d'argent et de temps. Il va de soi que l'échange avec l'administration sera allégé puisque toutes les demandes d'informations ou de pièces complémentaires **peuvent se faire directement en ligne**.

**Bien entendu, le service de l'urbanisme reste disponible par téléphone ou rendez-vous pour vous aider à la constitution de votre dossier et restreindre les erreurs de saisie.**

L'adresse sur laquelle les particuliers et professionnels peuvent déposer leurs demandes est la suivante :

<https://cartads.mairie-perpignan.com/guichet-unique>

Après vous être conformé aux CGU (Conditions Générales d'Utilisation), vous devez choisir puis remplir le formulaire.

## ■ LE PERMIS DE LOUER

De plus en plus de communes décident de soumettre la location de logements sur leur territoire au permis de louer.

Ce moyen de lutter contre l'habitat indigne **a été instauré en 2014 par la loi Alur**. En partenariat avec Perpignan Méditerranée Métropole, notre commune a adhéré à cette démarche, et à soumettre la mise en location d'un logement à une autorisation préalable de l'autorité administrative.

Cette obligation qui **sera imposée aux bailleurs à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022** permettra de contrôler l'état des logements loués vides ou meublés avant la signature d'un bail et de réduire le nombre de logements indécents ou indignes en raison de vétusté ou de non-conformité aux nouvelles normes qui pourraient être proposés aux locataires.

Dans le cas où le logement ne présenterait pas toutes les garanties de confort, salubrité et sécurité, le propriétaire sera contraint de réaliser les tra-



vaux nécessaires pour rendre le logement conforme aux normes en vigueur. A noter que des organismes tels que l'ADIL (Agence nationale pour l'information sur le logement) ou l'ANAH (Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat) sont susceptibles de les aider en la matière (conseils, orientations vers des structures adaptées et aides financières sous conditions pour travaux de rénovation, isolation et économies d'énergie)

**La zone concernée par cette nouvelle démarche est constituée par l'avenue du Canigou et les secteurs situés de chaque côté (centre bourg).**

Vous trouverez le plan précis de cette zone sur le site internet de la mairie.

# LES ATELIERS NUMÉRIQUES ET CONFÉRENCES



Ateliers informatiques pour adultes

## ■ LE SUCCÈS DES ATELIERS NUMÉRIQUES

En début d'année 2021, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et la municipalité ont validé avec le Conseil départemental un projet d'inclusion numérique lancé et financé par l'état.

Les ateliers informatiques destinés à un large public (seniors, jeunes, personnes en réinsertion professionnelle) ont été mis en place le 10 novembre dernier.

Ils sont encadrés par un conseiller numérique départemental, M Adda Bououda, des élus bénévoles du CCAS, M<sup>mes</sup> Myriam Berger, Stéphanie De La Fuente, Joëlle Lamarque et la Directrice de la formation, M<sup>me</sup> Sabine Tagnères.

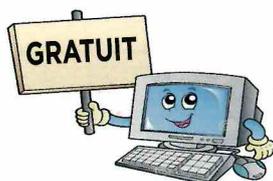
Les formations se déroulent chaque mercredi en deux groupes (matin ou après-midi) à la salle informatique de l'école primaire Louis Clerc et remportent un vif succès.

Grâce aux qualités de pédagogue du référent du Conseil Départemental et de l'enthousiasme et du dynamisme des intervenantes, ces ateliers se déroulent dans la convivialité et la bonne humeur et les « élèves » restent très motivés.

Une première session vient de s'achever mais de nouvelles sont programmées de février à juin 2022. En effet, une partie des « élèves » sollicitent une prolongation de leur enseignement. D'autres inscrits réclament des cours de perfectionnement.

**Enfin, jeunes et moins jeunes sont unanimes pour se lancer dans l'apprentissage des démarches administratives en ligne.**

Des ateliers spécifiques liés aux démarches dématérialisées ont été mis en place en février. Des rendez-vous individuels pourront être fixés après inscription à l'agence communale postale 1<sup>er</sup> étage.



Ateliers sur la robotique au Point Jeunes 21 et 22 février 2022



## ■ LES CONFÉRENCES THÉMATIQUES

Malgré la pandémie et les restrictions sanitaires, l'équipe municipale a tenu à confirmer l'importance d'une communication et d'une relation efficace entre les élus et les administrés.

C'est à partir de ce principe de base que le projet des conférences thématiques est né.

Afin de cadrer la mise en place de ces réunions, quatre pôles avaient été définis : petite enfance et parentalité, jeunesse, action sociale et cadre de vie, ce qui autorise une multitude de thèmes à aborder.

La première de ces conférences s'est déroulée le 1<sup>er</sup> décembre dernier. Elle concernait la réforme

de la santé et le 100 % santé et était animée par **Alexis Ndouehé Béhobé**, Responsable de développement à la Mutuelle Catalane, accompagnée par sa collaboratrice, **Laetitia Garcia**.



(Conférence du Secours Populaire)

Le 23 février 2022, conférence du Secours Populaire, c'était **Sandrine Da Silva, et Daille Ameer**

respectivement secrétaire générale et secrétaire départementale du Secours Populaire des Pyrénées Orientales qui ont évoqué l'ensemble des champs d'intervention vastes et variés de cette association humanitaire.

L'idée capitale est bel et bien que la ligne directrice choisie pour animer la conférence ait un impact sur les participants avant, pendant et après. Dans le cas où un thème particulier en lien avec les pôles précités vous semblerait pouvoir intéresser une majorité de personnes, n'hésitez pas à en faire part par mail à [accueil@saintfeliu-avall.com](mailto:accueil@saintfeliu-avall.com).

# VIE SOCIALE & MUNICIPALE



Opérations boîtes solidaires de Noël pour les plus démunis en collaboration avec l'agence Immobilière la Fourmi : 95 boîtes collectées en 2021



Apport de matériel médical pour l'Ukraine



Campagne de vaccination du 15-12-21 en collaboration avec la pharmacie Breton, les médecins et infirmières. Remerciements à tous les partenaires et agents



Activité catalane à la maternelle  
Danse et chant « El tio, tio fresco »



Activité périscolaire : Célébration sports olympiques « Tir à l'arc »



Atelier de maquillage au périscolaire



Initiation au théâtre par M<sup>me</sup> Riubrujent



Pièce de théâtre « Un ange passe »

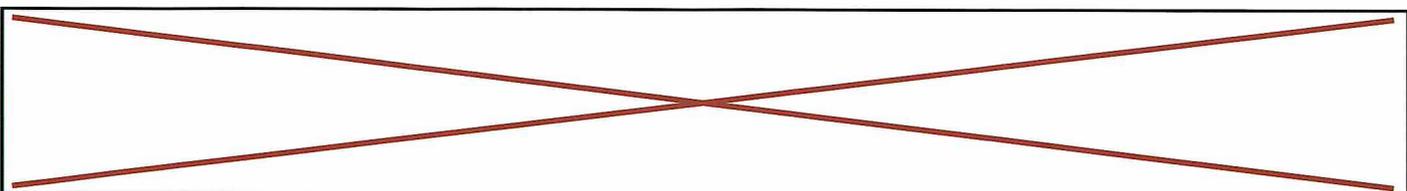
PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,  
DONNEZ VOTRE SANG !



## DON DE SANG

Prochaine collecte Mercredi 13 AVRIL 2022  
au Centre Socio Culturel Max Havart

### Tribune libre opposition...



# Festivités 2022...

## Programme musical de Juin et Juillet

**21/06/2022**

- Fête de la musique avec Animation musicale  
Allée des Sports - 20 H 30

**23/06/2022**

- Fête de la Saint Jean - Grillade offerte par la  
municipalité - Place Barbotou - 19 H 30  
**Sur réservation uniquement**

**14/07/2022**

- Cérémonie et Apéritif municipal  
Place de la République - 11 H

- Concert avec la Cobla Principal de la Bisbal  
19 H 30

- Repas - Méchoui 25 €/pers. - 21 H  
**Sur réserv. uniquement + d'infos prochainement**

- Feu d'artifice - 22 H 45

- Bal avec l'orchestre Principal de la Bisbal  
Allée des Sports - 23 H

## Programme musical d'Août

**20/08/2022**

- Accueil nouveaux arrivants et apéritif  
offert par la municipalité  
Jardin de la Mairie - 18 H 30

- Spectacle de Magie  
avec KEVIN MYSTERE - 21 H 00

- Animation musicale - 22 H 30

**21/08/2022**

- Bal avec l'orchestre PHIL MARNY  
Allée des Sports - 21 H 30

- Ballade de sardanes avec la Cobla Tres Vents  
Place de la République - 20 H 30

## ■ ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES

L'élection présidentielle française de 2022 aura lieu les dimanches 10 avril et 24 avril 2022 afin d'élire le Président de la République française pour un mandat de cinq ans. Il s'agit de la douzième élection présidentielle de la V<sup>e</sup> République et onzième au suffrage universel direct.

Les inscriptions sur les listes électorales sont à ce jour closes pour ce scrutin. Sachez en outre que les 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives et que les délais d'inscriptions sont fixés au 4 mai (en ligne sur [Service-Public.fr](http://Service-Public.fr) sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés) et au 6 mai (en mairie ou par courrier en complétant) le **Cerfa n°12669\*02** accompagné d'un justificatif de domicile et d'un justificatif d'identité.

### Comment faire une procuration ?

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la vôtre. Cette personne, votre mandataire, devra cependant toujours se rendre dans votre bureau de

vote pour voter à votre place, selon vos consignes.

Il existe trois façons d'établir cette procuration :

1 - En ligne, avec le **téléservice MaProcuration**.

2 - En ligne, en remplissant et en imprimant le **formulaire disponible sur internet** dénommé **formulaire CERFA n°14952\*03 de demande de vote par procuration sur service-public.fr** qui devra être remis, accompagné d'une pièce d'identité, dans un commissariat de police, une gendarmerie, le tribunal judiciaire de votre lieu de travail ou de résidence ou un consulat.

3 - Directement et muni d'une pièce d'identité au commissariat, à la gendarmerie, au tribunal ou au consulat où vous devrez remplir le formulaire Cerfa n° 12668\*03 disponible dans ces structures.

**Attention, un mandataire ne peut détenir qu'une seule procuration établie en France.**



## ■ IMPORTANCE DU TRI SÉLECTIF

Depuis plusieurs années, le tri des déchets est rentré dans nos mœurs. Ce tri est essentiel afin de diminuer le volume de déchets à enfouir ou à incinérer et à économiser la matière première en raison du recyclage.

Or, la municipalité constate que de plus en plus de déchets recyclables se retrouvent dans les bacs d'ordures ménagères, voire sur les trottoirs ou dans des espaces inappropriés.

A ce propos, n'oubliez pas que les débris de verre jetés n'importe où représentent un danger pour les agents de la collecte.

Ainsi, les chiffres de l'année 2021 mettent en évidence une

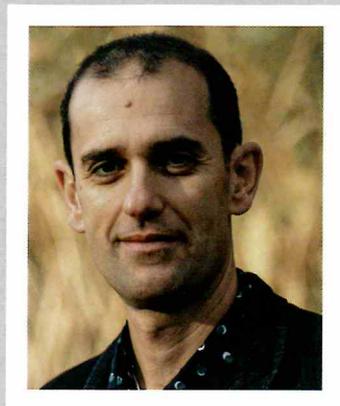
baisse notable du tonnage de verre jeté dans les colonnes à verre et du tri sélectif, d'où une augmentation sensible d'ordures qui relèvent de l'enfouissement et un déficit de 10 000 € concernant notre commune.

Par ce rappel, nous ne voulons pas être dans une démarche répressive, mais incitative. En effet, notre but est de déclencher un élan citoyen en faveur d'un comportement volontaire.

Nous avons tous à y gagner ! Nous, nos enfants et petits-enfants et en d'autres termes, la planète. Nous comptons dès lors sur le civisme individuel et collectif. Seule votre collaboration permettra de limiter l'augmentation de la taxe d'ordures ménagères.



## HOMMAGE A GUILLAUME GIRARD



Le conseil municipal souhaite rendre hommage à **Guillaume Girard**, conseiller municipal pour son second mandat.

Il nous a quittés le **9 décembre 2021, à l'âge de 48 ans** et laisse derrière lui une famille unie dans la peine de son départ.

Son épouse, Valérie, son fils Amans, gravement blessé dans la collision de décembre 2014 et tous les autres membres de sa famille ont été entourés lors de la cérémonie en l'église Saint-André de ses proches amis, collègues et élus

locaux avec lesquels il a collaboré tant d'années pour rendre un dernier hommage à sa mémoire.

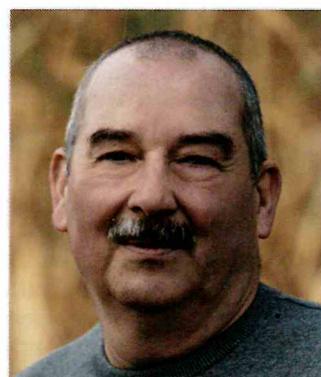
De cette célébration, nous retiendrons ce profond recueillement qui a accompagné nos adieux à Guillaume, connu pour son engagement et son investissement en tant qu'élu de la commune, sa gentillesse, sa disponibilité, sa générosité et son sens de l'humanité. Nos pensées vont à la famille et à tous ceux qui n'oublieront jamais le jour où ils ont croisé la route de Guillaume.

## UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

Le 15 février dernier, le conseil municipal a accueilli **Philippe Leray** qui a été installé dans sa fonction de conseiller municipal à la suite du décès de Guillaume Girard.

Conformément aux règles en vigueur, c'est le candidat venant sur la liste immédiatement après le dernier élu qui a été appelé à le remplacer. Rappelons que **Philippe Leray âgé de 62 ans**, a travaillé en qualité de responsable du métro parisien avant de prendre sa retraite en 2012 et de choisir de résider avec son épouse dans notre village l'année suivante.

Nous souhaitons la bienvenue à ce nouveau conseiller.



## ÉTAT CIVIL

### Naissances

YAKHLEF Milena, Sabine, Fatima	26/09/2021	SACCARDI Alice, Pascale Nicole	14/01/2022
GILABERT Nahel, Anthony	30/09/2021	VALENTE ALFONSO FERNANDES Alessandro	19/01/2022
DJOGHMA Ibrahim	02/10/2021	ROVIRA Cécilia	28/01/2022
AMRANI ZANIT Maïlyne	30/10/2021	MARTINS DOMINGOS Maria	04/02/2022
MUNHOZ Nolan Mickaël, René	28/12/2021	BAUX GOUMAN Lison, Aurore, Jeanne	11/02/2022
MARCELINO LOBO FERREIRA PIMENTEL Luis	05/01/2022	DA SILVA Karen	15/02/2022

### Mariages

CATALA - MADRERO Christian	18/12/2021
PRIDDY ENGOZOGO Withney, Claire	

### Décès

BUISAN Jacques	13/10/2021	SACRISTA Guy	09/12/2021
MAS Nadine, Denise Renée	15/10/2021	IVARS Jean-Claude	10/12/2021
MICHELLET Guy	19/10/2021	LAVERNE Suzanne, Félicienne	14/12/2021
CERBOS Bernard, Joseph, Christian	24/10/2021	KHELIL Hamama	20/12/2021
PARRAMON Nicole	30/10/2021	KELLER Albert, Désiré, Robert	22/12/2021
CIVIER Philippe, Jean-Claude	24/11/2021	HUGUET Louise, Marie, Antoinette	24/12/2021
GUIZARD Roger, Gilles	29/11/2021	LY-NGOC-CHAU Agnès	06/01/2022
GIRARD Guillaume, Pierre, Jacques	09/12/2021	BEEILS Liliane, Alphonsine, Léonie, Roberte	07/02/2022